

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2014**  
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Guy ETIENNE – Philippe BIDAN – Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN – Stéphane FOUCAULT – Hervé LE DOUCEN – Katia HUE – Lynda LE PORS Gwenaëlle PESTEL – Armand BIDAN André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS

Absente : Sylvie MALESTROIT

Secrétaire de séance : Hervé LE DOUCEN

Les comptes rendus des réunions des 20 et 23 juin 2014 sont approuvés à l'unanimité.

**AMENAGEMENT DES RUES**

**Modification du marché « assainissement eaux pluviales » : avenant n° 1**

Un avenant HT de 6 400 € est accepté pour la modification du diamètre d'un drain posé par la SEEG.

**Point sur les travaux**

Le planning est respecté.

Les travaux d'effacement du réseau électrique « Rue de la Croix Jartel » sont terminés. Le réseau téléphonique sera achevé pour la mi-octobre.

Les travaux de voirie sont en cours de réalisation. L'entreprise est confrontée à des problèmes de vitesse excessive sur la « Rue de la Croix Jartel », ce qui va nécessiter la pose de ralentisseurs provisoires.

Des déviations poids lourds seront sans doute mise en place afin déviter leur passage dans le centre-bourg.

**Subvention**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de l'attribution d'une subvention provenant des amendes de police d'un montant de 30 000 €.

**TRAVAUX DE VOIRIE 2014 : Résultat de la consultation**

Les travaux ont été attribués à EUROVIA pour un coût HT de 104 580 €.

**ROUTE DES EPINAIS : eaux pluviales**

Les travaux de réalisation d'un tronçon de réseau d'eaux pluviales sont confiés à BERTHO TP pour un coût de 14 430 € HT.

**REFECTION DES ALLEES DU CIMETIERE**

La réfection des allées du cimetière en enrobé est confiée à BERTHO TP pour un coût HT de 14 340 €.

**DESSOUCHAGE DES SAPINS DU TERRAIN « RUE DES GENETS »**

Ces travaux sont confiés à l'ETA COURTEL moyennant un coût de 3 500 € HT.

**MAISON DES BRUYERES**

Les travaux de création d'un parking et d'une bande d'enrobé en façade sont confiés à BERTHO TP pour un montant HT de 13 379.50 €

**REMPLACEMENT DU CHAUFFE-EAU DU STADE**

Le remplacement du chauffe-eau du stade a été confié à SERFO moyennant un coût HT de 8 143.33 €.

**REMPLACEMENT SYSTEME DE POINTAGE DU SERVICE ENFANCE**

Le remplacement du système de pointage du service enfance est confié à LTIO moyennant un coût HT de 494 €.

**PERSONNEL : modification d'un contrat et du tableau des effectifs**

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi d'Annie PRISE se termine le 11 octobre 2014 et ne peut pas faire l'objet de renouvellement (5 ans maximum).

Le Conseil Municipal décide de la recruter en qualité d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 12 octobre 2014.

## **BIBLIOTHEQUE – PORTES OUVERTES**

Elles seront organisées le samedi 20 septembre 2014 de 10 h 30 à 12 h

## **RESTAURANT SCOLAIRE**

Monsieur Le Maire expose les problèmes rencontrés avec 2 familles dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire. Il informe l'assemblée que des courriers recommandés avec accusé de réception leur ont été adressés le 3 juillet 2014 afin de les informer que leurs enfants ne seraient plus acceptés au restaurant scolaire à compter du 5 juillet et ce de façon définitive. Ces courriers n'ayant pas été retirés par leurs destinataires, Maître LUCAS-AUDIC a été mandatée pour les leur signifier.

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision et l'approuve.

## **BUREAU DE POSTE**

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a manifesté, auprès de la direction de la Poste, son mécontentement et celui des administrés sur la fermeture du bureau de La Motte pendant un mois et demi.

## **ORDURES MENAGERES – DEPLACEMENT DES CONTENEURS COLLECTIFS EN CAMPAGNE**

A la demande du service de ramassage des ordures ménagères de la CIDERAL et pour permettre la collecte par le camion équipé d'un bras automatique, 29 conteneurs vont être déplacés et positionnés à droite dans le sens de circulation. Pour cette opération, la participation financière de la commune se limitera à l'acquisition des tuyaux annelés plastique ø300.

## **ACCUEIL DES NOUVEAUX MOTTERIEUX**

Les nouveaux arrivants seront conviés à la cérémonie des vœux du Maire début janvier 2015.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Remise de médaille à Christophe GAUDIN**

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur LE PREFET des Côtes d'Armor l'informant de l'attribution de la médaille de bronze de la sécurité intérieure, au titre de l'agraphe « Engagement citoyen », à M. GAUDIN Christophe.

Le Conseil Municipal décide de lui remettre également la médaille de la Commune lors de la cérémonie des vœux 2015.